



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(7)/CST/9
22 juillet 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Comité de la science et de la technologie
Septième session
Nairobi, 18-20 octobre 2005
Point 11 de l'ordre du jour provisoire

**ÉVALUATION DES ÉCOSYSTÈMES EN DÉBUT
DE MILLÉNAIRE**

Note du secrétariat

L'Évaluation des écosystèmes en début de Millénaire (ÉM) a débuté en 2002 sous les auspices de l'ONU. Son secrétariat est coordonné par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et ses activités sont confiées à un conseil multiparticipatif associant des institutions internationales et des représentants de gouvernements, d'entreprises, d'organisations non gouvernementales et de populations autochtones. L'objectif de l'Évaluation était d'évaluer les conséquences des changements affectant les écosystèmes sur le bien-être des populations et de constituer une base scientifique sur laquelle s'appuyer pour définir des mesures propres à renforcer la conservation et l'utilisation rationnelles des écosystèmes et leur contribution au bien-être de l'homme.

Par la décision 19/COP.6, la Conférence des Parties a prié le secrétariat de continuer à suivre de près les activités menées dans le cadre de l'Évaluation des écosystèmes en début de Millénaire (ÉM) et, notamment, de faciliter la participation des Parties à ses activités, afin que leurs besoins et leurs préoccupations soient pris en compte dans l'Évaluation. Le secrétariat a participé aux réunions du Comité exécutif et du Conseil de l'ÉM, notamment à la rédaction des rapports pertinents. En outre, il a proposé les noms d'experts du fichier pour faire fonction de critiques des rapports de l'ÉM et des informations sur les progrès de celle-ci ont été adressées, le cas échéant, aux centres de liaison.

L'ÉM a débouché sur un rapport intitulé «Les écosystèmes et le bien-être de l'homme – Rapport de synthèse sur la désertification établi dans le cadre de l'Évaluation des écosystèmes

GE.05-62767 (F) 020905 050905

en début de Millénaire». Ce rapport de synthèse s'appuie sur un bon résumé des données scientifiques disponibles pour conclure qu'il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement sans lutter contre la désertification. Le phénomène doit être combattu à tous les niveaux, mais c'est avant tout à l'échelon local que la bataille devra être gagnée. Il est établi que la réussite est possible mais, dans l'intervalle, le rapport met en évidence que le phénomène s'inscrit dans une chaîne globale de causalité et que ses effets se font sentir bien au-delà des frontières des zones touchées. La désertification contribue ainsi de manière significative au changement climatique et à la perte de biodiversité.

Ce rapport s'articule autour des questions centrales initialement posées dans le cadre de l'Évaluation:

- En quoi la désertification a-t-elle influé sur les écosystèmes et le bien-être de l'homme?
- Quelles en sont les principales causes?
- Qui est touché par la désertification?
- Comment la désertification risque-t-elle d'affecter le bien-être de l'homme dans l'avenir?
- Quelles possibilités avons-nous d'en éviter ou d'en contrebalancer les impacts négatifs?
- Comment pouvons-nous aller plus loin dans notre compréhension de la désertification et de ses impacts?

Ce rapport a été publié par le secrétariat de l'ÉM et sera distribué aux Parties lors de la septième Conférence des Parties. Il sera présenté aussi au Comité de la science et de la technologie par un représentant du secrétariat de l'ÉM. De plus, un résumé à l'intention des décideurs a été rédigé. Le Comité en est saisi, et souhaitera peut-être, le cas échéant, formuler des observations ou des recommandations.

LES ÉCOSYSTÈMES ET LE BIEN-ÊTRE DE L'HOMME – RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LA DÉSSERTIFICATION ÉTABLI DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DES ÉCOSYSTÈMES EN DÉBUT DE MILLÉNAIRE

RÉSUMÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS¹

1. La désertification est définie par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification comme «la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines». L'expression «dégradation des terres» est elle-même définie comme la diminution ou la disparition de la productivité biologique ou économique des zones arides. Le présent rapport évalue l'état de la désertification dans les zones arides et hyperarides en posant des questions précises et en y apportant des réponses qui se fondent exclusivement sur les rapports établis dans le cadre de l'Évaluation du Millénaire.
2. La désertification est un phénomène qui touche tous les continents à l'exception de l'Antarctique, et qui a des répercussions sur la vie de millions de personnes, dont une grande partie des pauvres vivant dans les zones arides. On l'observe dans les zones arides du monde entier, et ses effets se font sentir localement, nationalement, régionalement et mondialement. Les terres arides occupent 41 % de la surface émergée du globe et accueillent plus de deux milliards de personnes – un tiers de la population mondiale en l'an 2000. Elles englobent toutes les régions terrestres où la rareté de l'eau limite la production de cultures, de fourrage, de bois et d'autres services liés aux écosystèmes. Au sens strict, la définition de l'ÉM recouvre l'ensemble des terres où le climat est classé subhumide sec, semi-aride, aride ou hyperaride. On se reportera à l'appendice A du rapport pour plus de détails géographiques et démographiques.
3. La dégradation des sols touche déjà quelque 10 à 20 % des zones arides (degré de certitude moyen). Selon ces estimations approximatives, de l'ordre de 1 à 6 % de la population des zones arides vivent dans des zones désertifiées et une proportion plus importante encore en est menacée. D'après les scénarios, la désertification et la dégradation des services liés aux écosystèmes dans les zones arides devraient, si l'on n'intervient pas, compromettre l'amélioration des conditions de vie des populations, voire remettre en cause les acquis dans certaines régions. C'est pourquoi la désertification fait partie des grands défis environnementaux de notre époque et constitue un obstacle majeur à la satisfaction des besoins fondamentaux des personnes vivant dans les zones arides.
4. L'amenuisement, persistant et substantiel, des services rendus par les écosystèmes du fait de la raréfaction de l'eau, de l'utilisation intensive qui est faite de ces services et du changement climatique est une menace bien plus importante dans les systèmes de terres arides que dans les autres. En particulier, l'appauvrissement des ressources en eau douce auquel conduira, selon toute vraisemblance, le changement climatique imposera des contraintes plus fortes aux zones arides. En l'absence de mesures d'atténuation, ces contraintes viendront encore exacerber la désertification. Ce sont les zones arides subsahariennes et d'Asie centrale qui sont les plus vulnérables. Par exemple, dans trois régions clefs d'Afrique – le Sahel, la corne de l'Afrique

¹ Document traduit tel qu'il a été reçu, sans mise au point rédactionnelle.

et la partie sud-est du continent – de graves sécheresses surviennent en moyenne tous les 30 ans. De tels événements triplent le nombre de personnes exposées à une grave pénurie d'eau au moins une fois par génération, d'où des crises alimentaires et sanitaires de grande envergure.

5. La désertification est le résultat de l'incapacité, sur le long terme, à équilibrer demande et offre de services liés aux écosystèmes dans les zones arides. Les ponctions s'accroissent sur ces écosystèmes en vue d'en obtenir des services comme l'alimentation, le fourrage, les combustibles, les matériaux de construction et l'eau destinée aux humains, au bétail, à l'irrigation et à l'assainissement. L'accroissement de la demande tient à une combinaison de facteurs humains et climatiques. Les facteurs humains sont à la fois indirects – pression démographique, facteurs socioéconomiques et politiques et phénomènes liés à la mondialisation (distorsions des marchés alimentaires internationaux, notamment) – et directs: schémas et pratiques d'utilisation des sols, processus liés au climat. Les facteurs climatiques sont notamment les sécheresses et la pénurie d'eau douce auxquelles conduira vraisemblablement le réchauffement de la planète. Si les interactions mondiales et régionales de ces facteurs sont complexes, il est possible de les comprendre à l'échelon local.

6. L'ampleur et l'impact de la désertification varient fortement d'un endroit à l'autre, mais aussi dans le temps. Cette variabilité tient au degré d'aridité, combiné à la pression que la population met sur les ressources de l'écosystème. Il y a toutefois des pans entiers des processus de désertification et de leurs causes profondes qui restent encore mal compris ou peu observés. Il faudrait mieux cerner le phénomène de désertification pour pouvoir mener dans les zones touchées des actions d'un bon rapport coût-efficacité.

7. En mesurant le déclin de la capacité des écosystèmes à fournir des services, on peut quantifier, de manière fiable et pragmatique, la dégradation des sols, et donc la désertification. Cette approche quantitative est d'autant plus solide que les services concernés peuvent être surveillés et que certains d'entre eux le sont déjà de manière régulière.

8. La désertification a aussi de lourdes répercussions sur les terres non arides: les zones touchées peuvent être situées à des milliers de kilomètres des zones désertifiées. Parmi les impacts biophysiques recensés, on peut citer les tempêtes de sable, l'inondation des zones aval, une réduction de la capacité mondiale de fixation du carbone et des changements climatiques aux niveaux régional et mondial. En termes sociétaux, le phénomène se fait notamment sentir sous forme de migrations de populations et de flux de réfugiés économiques, lesquels entraînent aggravation de la pauvreté et instabilité politique.

9. Adaptées au degré d'aridité, des interventions et des adaptations existent et sont utilisées pour prévenir la désertification et rétablir, si nécessaire, la capacité des écosystèmes des terres arides à fournir des services. Au départ, une meilleure intégration de la gestion des terres et de l'eau constitue un moyen de prévenir la désertification. Les communautés locales ont un rôle central à jouer dans l'adoption de politiques efficaces en matière de gestion des terres et de l'eau et le succès de ces politiques. À cet égard, elles doivent être soutenues par une capacité institutionnelle et technologique, un accès aux marchés et des capitaux financiers. De même, une meilleure intégration de l'exploitation des terres pastorales et agricoles offre un moyen compatible avec un environnement durable d'éviter la désertification. Cela étant, les politiques tendant à remplacer, dans les terres de parcours, le pastoralisme par une agriculture sédentaire peuvent elles-mêmes contribuer à la désertification. Dans l'ensemble, en matière de lutte contre

la désertification, la prévention est d'une bien plus grande efficacité, car les tentatives faites a posteriori pour réhabiliter des zones désertifiées sont coûteuses et n'ont en général que des résultats limités.

10. On peut aussi éviter la désertification en réduisant les pressions sur les écosystèmes des zones arides. Il y a pour ce faire deux possibilités. La première est d'introduire de nouveaux moyens de subsistance, d'un moindre impact sur les ressources des zones arides. Ces moyens de subsistance bénéficient des avantages uniques des zones arides: énergie solaire disponible toute l'année, beauté des paysages et étendue des zones sauvages. La seconde est de créer des opportunités économiques dans les centres urbains et hors des zones arides.

11. Les scénarios montrent que les zones touchées par la désertification risquent de s'étendre et que l'atténuation des pressions exercées sur les zones arides et la réduction de la pauvreté sont étroitement liées. Il est possible (degré de certitude moyen) que l'accroissement de la population et la hausse de la demande de denrées alimentaires conduiront à étendre les terres cultivées, souvent au détriment des zones boisées et des parcours. L'étendue des terres touchées par la désertification s'en trouvera probablement agrandie.

12. Les scénarios de l'ÉM montrent également que la lutte contre la désertification et ses corollaires économiques a d'autant plus de chances d'être efficace que des approches de gestion proactives sont suivies. Des politiques proactives de gestion des terres et des eaux peuvent contribuer à éviter les conséquences néfastes de la désertification. Elles peuvent toutefois avoir un coût élevé dans un premier temps car elles supposent un certain degré de développement et de déploiement technologiques, et peuvent aussi être plus lentes en termes d'améliorations sur l'environnement. Leur mise en œuvre sur le long terme peut être facilitée par une mondialisation qui autorise une plus grande coopération et un transfert accru de ressources.

13. Dans l'ensemble, le fait de lutter contre la désertification apporte de nombreux avantages sur le plan local aussi bien qu'à l'échelle mondiale et contribue à atténuer les pertes de biodiversité et le changement climatique mondial induit par les activités humaines. Dans une perspective de gestion de l'environnement, la lutte contre la désertification, l'atténuation des effets du changement climatique et à la préservation de la biodiversité sont à de nombreux égards en étroite relation. C'est pourquoi une mise en œuvre conjointe des principales conventions environnementales peut déboucher sur davantage de synergies et d'efficacité, ce qui ne peut qu'être profitable aux habitants des zones arides.

14. S'attaquer efficacement à la désertification se traduira par une réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale. C'est donc une tâche critique et essentielle pour répondre avec succès aux objectifs du Millénaire pour le développement. Des alternatives viables doivent être proposées aux habitants des zones arides pour qu'ils puissent continuer à subvenir à leurs besoins sans contribuer à la désertification. Ces alternatives doivent être inscrites dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté ainsi que dans les programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification.
